



CONSEIL DU STIF DU 16 MAI

COMMUNIQUÉ DE SYNTHÈSE

Le Conseil du STIF, présidé par Jean-Paul Huchon, a voté ce jour plusieurs mesures dont :

■ Composition du Conseil du STIF

M. François Kalfon a été désigné, par délibération du Conseil régional en remplacement de M. Hicham Affane, comme représentant du Conseil régional au sein du Conseil du STIF. M. Kalfon est élu membre de la commission de l'offre de transport et de la commission de la démocratisation.

M. Pierre-Antoine Gailly, désigné en janvier par la Chambre de Commerce et d'industrie de région Paris Île-de-France pour siéger au Conseil du STIF en remplacement de M. Yves Fouchet, est élu membre de la commission des investissements et du suivi du contrat de projets ainsi que de la commission économique et tarifaire.

■ Dézoning du forfait Navigo du 13 juillet au 18 août

Le Conseil du STIF a voté le dézoning du forfait Navigo du 13 juillet au 18 août, dès cet été. Cette mesure permettra aux porteurs de forfaits Navigo mois, Navigo annuel, Solidarité Transport mois et Améthyste de circuler sur l'ensemble de la Région (au-delà des zones de validité de leur forfait) du 13 juillet au 18 août.

Par ailleurs, les usagers de la zone 1-5 bénéficieront pour les mois de juillet et août d'une réduction de 7,5 % de leur forfait Navigo mois et Solidarité Transport mois.

■ Plan bus 2013-2016 : 160 millions d'euros pour améliorer l'offre

Le Conseil du STIF poursuit le renfort des réseaux de bus par la mise en œuvre d'un nouveau plan d'actions sur la période 2013-2016, à travers un programme de 160 millions d'euros. 60 % sera consacré aux départements de grande couronne et 40 % à Paris et aux départements de petite couronne. En 2013, le STIF double son effort financier par rapport à 2012.

Ce plan bus permettra aux voyageurs de bénéficier d'une offre plus lisible, plus attractive et mieux adaptée à la fois aux nouveaux rythmes de vie mais aussi aux territoires desservis selon leurs caractéristiques.

■ Trois nouveaux Parcs Relais en Île-de-France

Afin d'améliorer la qualité de service proposée aux voyageurs dans les gares d'Île-de-France, le STIF décide de financer 3 nouveaux Parcs Relais qui seront mis en service fin 2016 :

- Création d'un Parc Relais de 396 places en gare de Longueville (77) desservie par les trains de la ligne Paris Est-Provins (ligne P). Ce projet d'un montant de 6,1 M€ est financé à 75 % par le STIF et 25 % par la SNCF.
- Création d'un Parc Relais de 630 places en gare de Morêt Veneux-les-Sablons (77) desservie par les branches de Montereau et de Montargis du réseau Paris Sud-Est (ligne R). Ce projet d'un montant de 8,2 M€ est financé à 75 % par le STIF et 25 % par la SNCF.
- Réhabilitation et labellisation du Parc Relais de 513 places d'Ermont Eaubonne (95), desservi par le RER C et les lignes J et H. Ce projet d'un montant de 3,8 M€ est financé à 75 % par le STIF et 25 % par la SNCF.

■ Présentation au public du T Zen 5 du 21 mai au 30 juin 2013

Le Conseil du STIF valide le projet de T Zen 5 entre Paris 13^e et Choisy-le-Roi. Il sera présenté au public lors d'une concertation préalable, dans les quatre communes concernées par le projet : Paris, Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine et Choisy-le-Roi.

Ce premier temps d'information et d'échanges permettra de présenter l'intérêt et les caractéristiques principales du projet au public et de recueillir ses remarques et avis. Le dispositif de cette concertation prévoit notamment un site internet avec un questionnaire en ligne, un dépliant et des rencontres avec le public.

Cette nouvelle ligne s'inscrit en lien avec les projets de développement urbain du secteur Seine Amont. Elle permettra de relier les 10 km entre Paris 13^e et Choisy-le-Roi en 33 minutes, grâce à une vingtaine de stations. Ce projet a été conçu en lien avec les lignes existantes (ligne 14, RER C, T3, TVM, bus 393) et à venir (ligne 15 du Nouveau Grand Paris et tramway Paris – Orly Ville).

Le projet de T Zen 5 représente un investissement de 116 millions d'euros (hors matériel roulant et incluant le site de maintenance et de remisage) et sera mis en service à horizon 2020.

Une enquête réalisée fin 2012 auprès des voyageurs de la première ligne T Zen entre Lieusaint-Moissy et Corbeil-Essonnes révèle une forte satisfaction des voyageurs avec une note moyenne de 8 sur 10. Première qualité du T Zen : 82 % des voyageurs interrogés estiment que ce mode de transport fait gagner du temps, Autre atout, le T Zen bénéficie d'un design et d'un confort prisé par les voyageurs. La ponctualité, rendue possible par la voie dédiée, est un autre point fort souligné par les voyageurs.

■ Prolongement du tram-train Massy-Evry jusqu'à Versailles

Dans la continuité du tram-train Massy-Evry (TTME), le Conseil du STIF approuve le projet de prolongement du TTME jusqu'à Versailles-Chantiers à horizon 2020. Ce projet sera présenté au public dans le courant de l'année 2013, pour une mise en service en 2020.

Le prolongement du TTME entre Massy-Palaiseau et Versailles Chantiers viendra se substituer à une branche du RER C qui circule sur la Grande Ceinture Sud (mission Z6). La mise en service de ce tram-train permettra de réduire significativement le temps de parcours entre Massy et Versailles, 18 minutes de parcours contre 23 actuellement, en augmentant la fréquence de circulation grâce à 6 tram-trains en heures pointe, contre 4 RER actuellement.

D'un coût estimé aujourd'hui à 54,5 millions d'euros, hors matériel roulant, le prolongement du TTME entre Massy et Versailles permettra également de simplifier le réseau de desserte du RER C et de contribuer à l'amélioration des déplacements banlieue-banlieue en favorisant une meilleure offre et une meilleure qualité de service.

■ Approbation du bilan de la concertation sur le tramway Paris – Orly Ville

Le Conseil du STIF approuve le bilan de la concertation qui s'est déroulée du 22 octobre au 30 novembre 2012. Fort de ces enseignements le STIF va poursuivre les études approfondies du projet en vue de l'enquête publique en 2014.

Entre 70 000 et 80 000 voyageurs par jour sont attendus sur cette ligne de 10 km, dont la mise en service est prévue à horizon 2020.

Le bilan de la concertation sera disponible dans les prochains jours sur le site internet du projet www.tramway-paris-orly-ville.fr

■ Remplacement de 18 escaliers mécaniques

Au delà des grands projets d'investissements et soucieux d'améliorer la qualité de service et le confort des voyageurs, le STIF finance le remplacement de 18 escaliers mécaniques dans 7 gares du réseau SNCF francilien.

La mise en service de ces équipements neufs s'effectuera entre 2014 et 2016 dans les 7 gares suivantes : Boullainvilliers (RER C), Musée d'Orsay (RER C), Neuilly - Porte Maillot (RER C), Invalides (RER C), Cergy Préfecture (RER A et ligne L), Villeneuve-Saint-Georges (RER D), Le Raincy (RER E). Leur financement, d'un montant total de 7 millions d'euros, sera assuré à 75 % par le STIF et à 25 % par la SNCF.

CONTACTS

■ Sébastien Mabile

01.47.53.28.42

06.15.39.21.58

sebastien.mabile@stif.info

■ Guillaume Autier

01.82.53.81.05

06.32.26.52.08

guillaume.autier@stif.info